

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 21 (1974)
Heft: 2

Artikel: Problèmes de la défense nationale militaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Problèmes de la défense nationale militaire

Chef de l'Etat-major général

Situation politico-militaire

Une analyse des forces militaires stationnées dans le secteur européen se fonde sur le rapport entre les super-puissances sur le plan général. Il est déterminé en substance par l'existence et par l'évolution future des systèmes d'armes nucléaires stratégiques. Durant ces dernières années, et presque dans tous les secteurs, le décalage s'est fait en faveur du bloc oriental.

A cet effet, il faut rappeler les négociations Salt. Les Salt I ont cependant abouti à une réduction des systèmes antibalistiques des deux grandes puissances et on a réalisé l'accord quinquennal provisoire sur la limitation du nombre des armes offensives stratégiques. Mais cela ne signifie aucunement la fin de la course aux armements. Pour le moment, le champ est entièrement libre à l'évolution qualitative et à la mise au point d'autres armes à longue portée.

Les forces aériennes présentent la même image. L'équilibre stratégique s'est modifié au cours des dernières années quantitativement et qualitativement en faveur du Pacte de Varsovie. Une comparaison entre les flottes de guerre dans les diverses régions est problématique vu la mobilité des navires. On peut cependant affirmer que l'Union soviétique fait de gros efforts pour développer sa présence maritime.

L'Europe présente toujours la plus forte concentration militaire. Dans la partie européenne du bloc oriental, le Pacte de Varsovie, outre les quelque 115 divisions soviétiques, peut encore disposer de plus de 55 divisions des pays membres, ce qui fait plus de 170 divisions et environ 40 000 chars de combat. Il faut encore ajouter 13 000 chars de réserve. Les forces soviétiques stationnées en Pologne, en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie et en Hongrie ainsi que la majorité des divisions des pays satellites sont quasi prêtes pour un engagement immédiat. D'ailleurs, le renforcement se poursuit.

L'Otan et la France opposent à ces forces la valeur combative de 75 divisions avec environ 7500 chars. Les possibilités de renforcer les armées de l'Otan sont réduites, et consistent en premier lieu à compléter les formations actuelles par des réservistes. Alors que les divisions du Pacte de Varsovie sont articulées et équipées principalement selon le modèle soviétique, les troupes de l'Otan présentent de grandes particularités nationales qui devraient entraver un engagement commun. Le dispositif de défense de l'Alliance pourrait en plus être affaibli par les accords bilatéraux conclus entre les USA et l'URSS (rencontre Nixon-Brejnev en juin 1973) et par les réductions des

forces américaines en Europe discutées par le Congrès américain.

En conclusion, il faut relever que les forces soviétiques en Europe sont supérieures à ce que nécessiteraient la défense contre l'Otan et le maintien de l'ordre en Europe orientale. En outre, l'entière mécanisation des grandes unités, le rayon d'action étendu de véhicules blindés ont été améliorés ainsi que l'expansion des moyens de combat aérien et des formations d'hélicoptères, la force amphibie de la flotte et le potentiel offensif.

En Europe, il y a suffisance de moyens militaires pour faire déboucher rapidement un conflit politique sur un différend armé. A lui seul, l'équilibre stratégique est une menace de guerre latente. Dans cette perspective, il faut considérer l'évolution possible des Salt, CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) et MBFR (Réduction mutuelle et équilibrée des forces). Le seul fait que des consultations sont en cours n'apporte aucunement la preuve d'une véritable détente. L'échec notoire de l'une de ces négociations pourrait encore accroître les tensions actuelles.

La réduction des forces classiques de l'Otan en Europe abaisserait les perspectives de résister avec succès dans le secteur allemand à une attaque par les armées du Pacte. Ainsi diminuerait pour nous le risque que, d'une part, le territoire suisse servît à l'enveloppement du flanc de l'Alliance; d'autre part, le danger serait plus grand de voir notre pays rapidement encerclé par les troupes du Pacte de Varsovie. La probabilité selon laquelle la Hongrie, au cours des MBFR, soit écartée de la zone réduite renforce cette hypothèse.

Il apparaît en ce moment presque impensable qu'une formule soit trouvée concernant la réduction des troupes en Europe qui réponde dans une même mesure aux besoins de sécurité de tous les Etats intéressés. Mais toute évolution confirmant ou renforçant même l'asymétrie actuelle des forces cache de plus grands dangers pour notre pays. La Suisse, Etat neutre, n'ayant pas été invitée à participer aux MBFR ne saurait avoir une influence notable sur ces événements. La Confédération doit cependant maintenir qu'elle ne peut se permettre de relâcher ses efforts pour sa sécurité tant qu'il n'existe aucune preuve concrète de détente véritable et de diminution réelle du potentiel militaire en Europe et de sa préparation au combat.

L'armée, facteur de la politique de sécurité

J'ai voulu vous présenter cette appréciation de la situation politico-militaire car la politique de sécurité de notre

pays ne peut se perdre en conjectures sur les intentions d'un adversaire possible, mais bien se demander ce qu'il est à même de faire.

La défense nationale est devenue un problème qui dépasse le cadre militaire. L'armée est maintenant l'un des nombreux moyens divers à l'aide desquels nous essayons d'atteindre nos objectifs stratégiques. Outre les efforts militaires, la politique étrangère, les mesures pour la protection de la population, la prévoyance économique y contribuent pas moins que la sauvegarde de l'information dans les situations de détresse.

L'armée ne serait plus la seule à assumer la défense nationale, mais toutes les forces de la nation contribueraient à la défense générale; cette réflexion vint d'abord des milieux militaires. Je rappelle les initiatives Annasohn et Gygli, anciens chefs de l'Etat-major général, concernant l'organisation d'importants exercices de défense nationale qui ont grandement aidé à faire reconnaître la nécessité d'une défense générale et d'une politique de sécurité globale. Dans l'armée, on s'est rendu compte avant d'autres milieux que, dans un conflit armé moderne, outre les facteurs militaires, d'autres éléments influent considérablement sur le succès de notre défense.

Le récent rapport du Conseil fédéral expose les caractéristiques de l'armée dans le concept général en matière de politique de sécurité. Trois tâches principales lui incombent:

- prévenir les conflits;
- mener le combat en cas d'agression;
- venir en aide à la population dans les situations de détresse.

La contribution la plus importante de l'armée à la défense nationale est la prévention des conflits. Par sa présence et son état de préparation, elle doit faire comprendre à un agresseur en puissance qu'une attaque ne serait pas payante. On tend ainsi à sauvegarder notre indépendance en évitant si possible la guerre.

Cela suppose une haute puissance combative de l'armée. La force numérique, une bonne préparation et l'équipement nécessaire à la mission sont seuls propres à prévenir la guerre. Des limitations pourraient mettre en cause la capacité de l'armée à remplir cette tâche primaire.

Si, malgré nos efforts de dissuasion, nous sommes entraînés dans une guerre, il incombe à l'armée d'infliger le maximum de pertes à l'adversaire tout en l'accaparant en vue de conserver la plus grande partie possible du territoire et permettre ainsi à la nation de survivre. La supériorité massive de l'ennemi peut entraîner finalement la destruction d'éléments importants et la

perte de la cohésion opérationnelle. Cela ne signifie pas la fin de la résistance militaire. Dans ce cas extrême, les éléments encore aptes à être engagés poursuivront le combat sous forme de *guérilla* pour empêcher l'adversaire d'avoir la maîtrise complète sur les territoires qu'il occupe, et en préparer la libération. Plus sera longue la résistance active, plus il sera facile de reconstituer l'unité nationale.

L'évolution et l'accroissement de notre population sur un espace restreint font apparaître que cette dernière et l'armée, dans une guerre future, seront étroitement liées. Pour *protéger la population*, l'armée a une double tâche: d'une part, l'alarme en cas de danger et la défense de l'espace aérien; d'autre part, elle peut engager des forces pour soutenir la population dans des situations de détresse. L'aide en cas de catastrophe représente alors pour les troupes de protection aérienne une mission permanente.

En outre, des formations spéciales, telle que les sanitaires, le génie, les transmissions et la police des routes peuvent

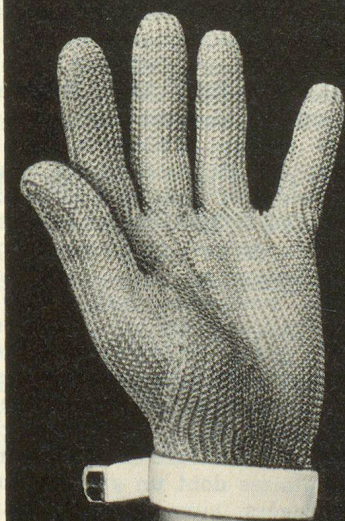
accomplir de fonctions importantes. Finalement, n'importe quelle troupe combattante est assez mobile pour assumer des missions auxquelles elle n'est pas spécialement entraînée. D'autre part, l'armée a renoncé, en 1961, au quart de ses effectifs en faveur de la protection civile. Aussi souhaitable que soit une telle assistance, il ne faut pas oublier que l'armée, en *qualité d'instrument de combat*, contribue de la façon la plus efficace à la défense générale. Il serait sûrement erroné, eu égard à la menace qui pèse sur la population, d'en faire un organisme-cadre au service de l'aide en cas de catastrophe.

Si le concept général en matière de politique de sécurité a donné une nouvelle caractéristique à l'armée, cela ne devrait pas faire naître une *idée d'une solution de remplacement* ou provoquer une concurrence entre les éléments de la défense générale. Son rôle dépend de la situation. Avant un conflit, c'est en premier lieu une *bonne politique étrangère* qui doit nous tenir en dehors d'une guerre. Si celle-ci vient à éclater, à laquelle nous ne sommes mêlés, l'éco-

nomie de guerre nous aide grandement à résister. Lors de catastrophes et d'agressions semant la terreur, la *protection civile* assume le plus grand rôle pour la survie de la population. Pour une puissance prête à recourir à la violence, seules comptent cependant les pertes d'hommes, de matériel, de temps et de prestige auxquelles elle doit s'attendre lors d'une agression. Seule une *armée puissante* peut lui infliger de telles pertes. Ainsi, l'armée reste l'élément le plus important pour prévenir la guerre et le soutien essentiel à notre politique de sécurité.

La condition fondamentale à l'esprit combatif de l'armée est d'abord la conviction, jusqu'au dernier soldat, de se battre pour un Etat où règne la justice qui protège et prend soin de sa famille, en un mot, pour un Etat où il se sent bien et qu'il aime. Il est capital aussi que le peuple et les autorités soient prêts à donner à cette armée ces moyens efficaces mêmes liés aux chances d'un succès honorable face à un ennemi moderne.

Finger und Hände wachsen nicht nach !



Handschuhe mit geschweißten Maschen, vernickelt, Nylon-Schließbänder
2 Finger, 3 Finger und 5 Finger.

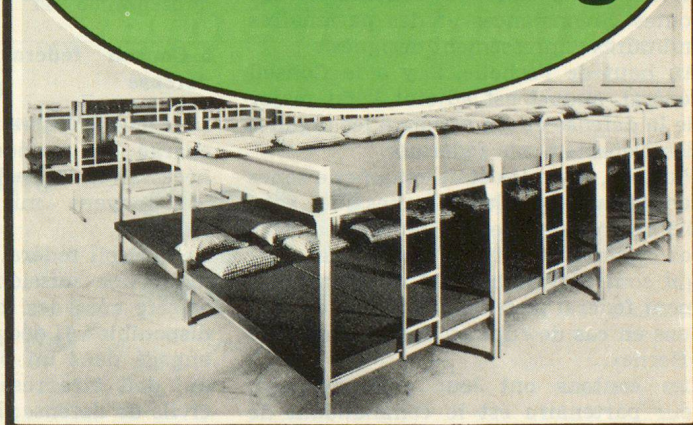
*Finger und Hände sind unersetzlich
Handschuhe aus Metallgliedern bieten maximalen Schutz*

Unterlagen auf Anfrage bei :

METAL CHAINEX

30, rue de Gramont
F 75002 Paris
Tél. : 742-07-41
Télex : 22490-F

hostra Unterkünfte* weisen den Weg!



Denn sie sind formal durchdacht, robust und preisgünstig.

Für die Projektierung

stellen wir gerne unsern Beratungsdienst zur Verfügung.

Detaillierte Unterlagen durch:

hostra Hochstrasser AG, 8630 Rüti/ZH, Postfach
055 / 31 17 72



Mobiliar für Militär- und Zivilschutzunterkünfte
und Massenlager

Zivilschutz in Israel

Weitere Vorträge des Stabschefs des israelischen Zivilschutzes, der HAGA, Oberst E. Shimshoni.

Freitag, den 22. März, 20.00

Werkhotel Gerlafingen.

Solothurnischer
Zivilschutzverband.

Mittwoch, den 27. März, 20.00

Kirchgemeindehaus

Frutigenstrasse 22, Thun.

Sektion Thun und Umgebung
des Bernischen Bundes für
Zivilschutz

Samstag, den 30. März, 15.00

Casino Frauenfeld.

Thurgauischer Bund für
Zivilschutz